

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

TAMIEN

Par Profil supprimé Postée le 27/04/2014 15:00

De quoi est composé le tamien ?

Mise en ligne le 28/04/2014

Bonjour,

Le tamien n'est qu'une des nombreuses appellations pour désigner du cannabis. A priori, il s'agirait des fleurs de cannabis écrasées et compactées

Les effets sur la santé et la législation sont donc rigoureusement les mêmes qu'en ce qui concerne le cannabis.

Vous trouverez en cliquant ici un ensemble d'informations relatives au cannabis.

Si d'autres questions se posent, n'hésitez pas à nous recontacter. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe), au 01 70 23 13 13 (appel non surfacturé depuis un portable), ou encore par tchat.

Cordialement
